

10 Lausanne, le palais de justice de Montbenon

quand

samedi 9 et dimanche 10, de 10h à 17h

où

allée Ernest-Ansermet 2

visites

guidées, en petits groupes par Anne-Fanny Cotting, adjointe à la déléguée à la protection du patrimoine bâti, Alexandra Ecclesia et Vanessa Diener, étudiantes en histoire de l'art UNIL

information

bus 12 et 13, arrêt Montbenon, M1, M2, bus 18, 20, 60, arrêt Flon

organisation

Ville de Lausanne, déléguée à la protection du patrimoine bâti

En 1848, à la naissance de l'État fédéral, apparaît le besoin d'une autorité judiciaire suprême pour la Confédération helvétique. Afin de rendre le Tribunal fédéral indépendant du gouvernement, la nouvelle Constitution du 29 mai 1874 le déclare permanent et établit son siège à Lausanne, sur une parcelle de l'esplanade de Montbenon, mise à disposition par la Ville.

Le tribunal de Montbenon a été édifié entre 1881 et 1886 sous la direction de l'architecte veveysan Benjamin Recordon et constitue son œuvre la plus importante. Les visiteurs découvriront de nombreux décors de très belle qualité. Le portail est flanqué de deux magnifiques lions en marbre de Carrare, sculptés par Charles Iguel. À l'intérieur, les décors du grand escalier, peints par Paul Robert et Clément Heaton, ainsi que les

œuvres de l'artiste fribourgeois Marcel Chollet qui ornent la grande salle d'audience seront révélés aux visiteurs. Citons également les fresques de la main d'Ernest Biéler, réalisées à l'origine pour la chapelle de Tell, qui ont été déplacées dans le grand hall en 1980, afin de les préserver.

Le palais de justice de Montbenon abrite aujourd'hui le Tribunal d'arrondissement de Lausanne. L'actuel Tribunal fédéral a pris ses quartiers à Mon-Repos, dans un édifice non moins impressionnant et qui fait également partie de l'offre de visites de cette édition des journées européennes du patrimoine.

